

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Rien.

L'honorable M. BOSTOCK: Cette question a soulevé un grand intérêt sur la côte du Pacifique. On semble croire, là-bas, qu'il y aurait quelque chose à faire, à cet égard, par l'entremise de certaines sociétés écossaises. Il y a des régiments qui aimeraient à ouvrir leurs rangs à ces hommes.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Le Gouvernement se rend parfaitement compte de l'importance de la question; seulement, pour la régler, il faut d'abord négocier avec le gouvernement américain.

L'honorable M. THOMPSON: S'il faut en croire les journaux de Fredericton, le colonel Guthrie est revenu de Boston ramenant vingt recrues pour les "Kilties". C'est pourquoi je présume qu'il doit exister, entre notre Gouvernement et celui des Etats-Unis, quelque entente. Celui-ci sans doute aurait donné son consentement.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Il est probable qu'il n'oppose pas trop de résistance.

BILLS DE DIVORCE

TROISIEME LECTURE

Bill (W) intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darrach Pool".—L'honorable M. Sproule.

Bill (Y) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory".—L'honorable M. Taylor.

Bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Eveline Lockwood".—L'honorable M. Mitchell.

BILLS D'INTERET PRIVE

DEUXIEME LECTURE

Bill (C 2) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (branche cadette)".—L'honorable M. Mason, général de brigade.

L'honorable M. BOSTOCK: Notre honorable collègue daignerait-il nous exposer l'objet de ce bill?

L'honorable M. MASON, général de brigade: L'Ordre des Filles de l'Empire, honorables messieurs, est une organisation assez connue, et dont on se plaint, je crois, à reconnaître généralement l'utilité. Cette organisation poursuit surtout des fins de charité, de patriotisme, de fidélité à la Couronne. Grand nombre de femmes l'ont con-

sacrent une forte partie de leur temps, et ne lui ménagent point les sacrifices. Depuis le commencement de la guerre, l'Ordre des Filles de l'Empire n'a pas recueilli, pour les œuvres patriotiques, moins de deux millions et demi de dollars. Dans la ville de Toronto seulement, les membres de cette société ont fait dix mille visites aux parents des soldats. On désire que l'Ordre des Filles de l'Empire soit constitué en corporation pour les fins et avec les pouvoirs stipulés dans le bill.

L'honorable M. MITCHELL: S'agit-il aussi de constituer en corporation les Enfants de l'Empire? Voilà franchement qui me paraît être une pièce plutôt curieuse de législation!

(Deuxième lecture du bill.)

Bill (T) intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard".—L'honorable M. McCall.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: L'honorable représentant de Simcoe (l'honorable M. McCall) m'a prié de donner, en son absence, les raisons de cette demande d'émission de brevet en faveur de James Wallace Tygard. M. Tygard, le promoteur de ce bill, a obtenu aux Etats-Unis, à ce qu'il paraît, un brevet pour certains perfectionnements aux moteurs à combustion interne. Ce brevet porte la date du 29 décembre 1914. Quoique habitant Toronto, il ignorait apparemment que, pour se faire décerner un brevet en ce pays, il devait s'adresser au Bureau des Brevets du Canada dans un délai de douze mois. C'est ainsi qu'il crut pouvoir attendre jusqu'à mars dernier pour faire sa demande. Jusqu'ici, il n'a pas été émis de brevet au Canada pour l'invention dont il s'agit.

(Deuxième lecture du bill.)

CONSTITUTION EN CORPORATION DE L'ASSOCIATION D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE LA GUERRE

A l'ordre du jour:

Deuxième lecture du bill (P) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada".—L'honorable M. Sharpe.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Je puis dire à mon honorable ami, le proposeur de ce bill, comme aussi bien à mon honorable ami le représentant de Halifax (l'honorable M. Dennis), proposeur du bill (N) de pareille nature concernant les Vétérans de la Grande Guerre, que le ministère